

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

1er TOUR DES COUPES NATIONALES

1. INSCRIPTION AU CONCOURS

Le concours est ouvert aux Aînées et Jeunesses qui peuvent satisfaire aux exigences du code FIG 2025/2028. Voir conditions d'inscription sur le Règlement de l'Activité Gymnastique Féminine 2025/2026 (Annexe 1).

2. CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS

Le concours est individuel et par équipes d'association, il est qualificatif pour les ½ finales des Coupes Nationales.

Pour la saison 2025-2026 les seuils de qualifications sont :

- Benjamines : 35 points
- Minimes : 36 points
- Cadettes 1^{ère} année : 38 points
- Cadettes 2^{ème} année : 38 points
- Juniors : 39 points
- Seniors : 39 points

Ces seuils peuvent être modifiés par la CNGF (Commission Nationale de gymnastique féminine) chaque année en fonction des exigences.

ATTENTION :

Une jeune fille inscrite aux Coupes Nationales est engagée dans la **catégorie 1** pour la saison gymnique.

Elle pourra concourir en **catégorie 2** pendant la saison si elle n'a pas obtenu le nombre de points qualificatifs pour les ½ Finales des Coupes ou pour le trophée fédéral mais pas en **catégorie 3**.

3. RÈGLEMENT TECHNIQUE

Voir Règlement de l'Activité Gymnastique Féminine 2025/2026 (Annexe 1) et le code FIG 2025/2028.

Rappel Catégories	<u>Coupe Senior :</u>	Seniors	2007 et avant
		Juniors	2008-2009
		Cadettes 2 ^{ème} année	2010
		Cadettes surclassées	(joindre CM)
	<u>Coupe Espoir :</u>	Cadettes 1 ^{ère} année	2011
		Minimes	2012-2013
		Benjamines	2014-2015

4. NORMES DES AGRÈS :

Voir : Règlement de l'Activité Gymnastique Féminine 2025/2026.
Article CN-3 : Normes des agrès.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

5. MUSIQUES DE SOL

- Prévoir obligatoirement UNE CLÉ USB A par gymnaste POUR la musique du mouvement AU SOL.
Pour faciliter l'organisation de la compétition, il est recommandé d'envoyer les musiques nommées de la façon suivante : **Nom - Catégorie - Association** par courriel à l'adresse suivante : musiqueregindiv@gmail.com

6. HORAIRES

Cette compétition est mixte et se déroule sur la ½ journée ou la journée suivant les engagements.

7. RÉCOMPENSES

Une récompense est remise aux 3 premières de chaque catégorie et à la première équipe d'association de chaque catégorie.

Seules les gymnastes présentes en tenue sur le praticable seront récompensées.

8. ENGAGEMENT DES JUGES

- ✓ 1 juge formé pour 4 gymnastes
N.B. : pour 5 gymnastes engagées il faut fournir 2 juges.
- ✓ 1 secrétaire d'agrès pour les Clubs engageant plus de 8 gymnastes.

Si vous manquez de juges qualifiés, n'hésitez pas à solliciter une autre association sinon vos gymnastes seront refusées en compétition.

9. COMITÉ TECHNIQUE

- ✓ Directeur de concours : M. AYALA - M. PEREZ
- ✓ Responsables Juges : S. GILLOX - A. GRES
- ✓ Responsable secrétariat : ML. LOSANO
- ✓ Responsable matériel : JP. SOUBEYRAT

10. LES ENGAGEMENTS

Le "DOSSIER A - Engagement 1^{er} Tour Coupes 2026" est à remplir et à renvoyer complet par courriel au Territoire DSV (fscf.dauphinesavoievivaraais@orange.fr)

au plus tard le 3 Novembre 2025

Le règlement des engagements :

- Virement intitulé : 1^{er} Tour DSV. IBAN - FR76 1027 8072 6100 0204 2700 286.
- Chèque à l'ordre du Comité Régional FSCF Auvergne Rhône Alpes.
(20 rue de l'Etissey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU).

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2025/2026

11. ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DU TERRITOIRE

À l'issue de cette compétition, une ou plusieurs équipes de Ligue par catégorie seront constituées dans l'ordre des résultats pour les engagements de principe après concertation des entraîneurs présents.

La composition définitive des équipes sera validée par la commission technique régionale.

Le même système sera appliqué pour la composition des équipes pour la finale des Coupes Nationales.